



Construisons **L'ÉCOLE** de demain

A découvrir dans ce numéro :

©Photo : Cyrille LEMAIRE.

P9

LIGNE THT



> Qui règne les volts, récolte la révolte !

P13

ABEILLES



> Première miellée pédagogique

P28

FÊTE MÉDIÉVALE



> Près de 4000 visiteurs, record battu !



EDITO



Enfin les vacances !

Elles sont les bienvenues pour les élèves comme pour les élus.

L'année scolaire qui s'achève a été marquée par le commencement du chantier de rénovation de l'école.

Des travaux difficiles à mener sans trop perturber le fonctionnement de l'école mais nous avons relevé le défi et voulons construire l'école de demain.

C'est un engagement fort du conseil municipal qui a fait de l'école une de ses priorités.

Ce numéro spécial vous invite à découvrir le nouveau modulaire des maternelles ainsi que le futur bâtiment de la cantine et de la garderie qui sera construit en lieu et place de la garderie actuelle. Bonne visite !

En attendant la rentrée, je souhaite aux enfants de passer de belles vacances. A la rentrée, ils n'iront plus à l'école le samedi et prendront un autre rythme.

Bonne lecture
et bonnes vacances !

Eric MOMONT
Vice-président de la communauté
de communes Pevèle Carembault



A vos AGENDAS !



Lundi 4 septembre
Rentrée des classes

**Samedi 9
et dimanche 10 septembre**

7^{ème} Mountain bike Pévèl'tour
organisé par le Team VTT
> Espace gare



Dimanche 24 septembre

Réception des Brugeois
organisée par la Municipalité
> Salle des fêtes

Dimanche 1^{er} octobre

Tremplin des créateurs organisé
par l'association Mons-en-Pévèle 2004
> Cense abbatiale



Dimanche 1^{er} octobre

Fête de la Saint Hubert
organisée par le Syndicat d'Initiative
> Cense abbatiale

Samedi 7 octobre

Assemblée générale de la FNACA
> Salle des fêtes

Dimanche 22 octobre

Repas bavarois
organisé par l'Harmonie
> Salle des fêtes

Mardi 31 octobre

Halloween organisé par l'Association
des Parents d'élèves de l'Amicale
Laique
> Cense abbatiale



SOMMAIRE

- > **Nouvelles du WEB** page 3
- > **Commission sécurité** page 4
- > **A la rencontre de...** page 5
- > **Vie municipale** pages 6 et 7
- > **La photo qui a fait le tour du monde !** page 8
- > **Ligne THT** page 9
- > **L'été de l'OT** page 10
- > **Bonnes vacances** page 12
- > **Environnement et cadre de vie** page 13
- > **Dossier : Construisons l'école de demain** pages 14 à 20
- > **Réforme des rythmes scolaires** page 21
- > **Sports** pages 22 et 23
- > **Travaux** page 24
- > **Vie Associative** pages 25 à 27
- > **14^{ème} fête médiévale** pages 28 et 29
- > **Médiathèque et Salle des batailles** pages 30 et 31



Mons-en-nouvelles n°38 - Juillet 2017

Responsable de publication : Eric Momont, Maire.
Responsable de rédaction : Cyrille Lemaire.
Photos : Jean-Pierre Crépieux et Cyrille Lemaire (sauf mention contraire).
Mise en page : YEEPI Conception graphique - contact@yeeipi.fr
Impression : NORD' IMPRIM. Tirage : 1000 exemplaires.
Distribution : Conseil Municipal. Ne pas jeter sur la voie publique.
Contacts : contact@mairie-monsenpevele.fr
Autres contacts sur : www.mairie-monsenpevele.fr



QR code web



Pour vous tenir informés, nous déposons régulièrement des articles dans la partie "Photos des événements".

Une vingtaine de brèves ont été publiées depuis la parution du dernier numéro de Mons-en-Nouvelles :

- **Opération Hauts-de-France propres**
 - Cérémonie du 19 mars
- **Rénovation des pavés de la Croix Blanche et du Blocus**
- **Casting M6 Chasseurs d'appart**
- **Tennis Club de Mons-en-Pévèle, à votre service !**
- **Journées Européennes des Métiers d'Art**
- **Festival de la marche du syndicat d'initiative**
- **Résultats des élections présidentielles**
- **Une deuxième ruche pour la commune**
 - Commémoration du 8 Mai 1945
 - Fête du travail
 - Travaux école, fondations du modulaire
 - **Banquet des aînés**
 - **Nuit des Musées cru 2017**
 - **Bonne fête aux mamans !**
- **Résultats des élections législatives**
- **Chantier de rénovation de l'école : un bâtiment modulaire remplacera bientôt le préfabriqué**



ABONNEZ-VOUS à la NEWSLETTER de la MAIRIE !
Pour la recevoir, il suffit d'en faire la demande à l'adresse suivante :
sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr

Les résultats complets des **élections** présidentielles et législatives à Mons-en-Pévèle sont disponibles dans la partie "Photos des événements" de notre site.

Le **prochain Conseil Municipal** se tiendra le vendredi le 22 septembre 2017. Les procès verbaux des derniers conseils sont téléchargeables au format PDF sur le site de la Mairie ou disponibles en Mairie.

ETAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Mauricette HUGOT
veuve **LEFEBVRE**
décédée le 28/03/2017

Ilona BÖTTCHER
épouse **HERENGT**
décédée le 5/04/2017

Albert MORTREUX
décédé le 10/04/2017

Simonne ROUSSEAU
épouse **VERDIERE**
décédée le 17/04/2017

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches.

NAISSANCES :

Agathe BLAIS
née le 09/04/2017
(326 résidence Quenpoinne)

Lucien POTEVIN
né le 23/05/2017
(1378 rue de la Vincourt)

Augustin FRANEK
né le 02/06/2017
(149 rue Pierre Brossolette)

Théo NOWAK
né le 06/06/2017
(6 rue Saint Jean)

Toutes nos félicitations aux parents !

MARIAGES :

Roxane PIANGERELLI
et **Antoine FAUTRAT**

Nathalie LEGRAND
et **Pascal HAVET**

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

Horaires d'ouverture de la mairie

VACANCES D'ETE

**A compter du lundi 17 juillet 2017
Jusqu'au samedi 19 août 2017**

**La Mairie sera ouverte
du lundi au vendredi
de
9H00 à 12H00**



Le rôle premier du radar pédagogique n'est pas de sanctionner les conducteurs en situation d'excès de vitesse, mais de les inciter à lever le pied et à adapter leur allure.

Radars pédagogiques

Deux radars pédagogiques ont été installés sur la commune : l'un en bas de Secmont, l'autre en bas de Deux-Villes. A savoir que ces radars, en plus de l'information au conducteur d'une vitesse excessive ou non, mesurent et enregistrent les vitesses de chaque véhicule entrant et sortant. Les premiers chiffres sur mai et début juin viennent de nous parvenir :

Pour Secmont, 67% des véhicules entrants et 47% des véhicules sortants respectent la limitation de vitesse (50km/h) mais il faut déplorer le comportement irresponsable d'un conducteur sortant à 128 km/h et surtout celui d'un véhicule sortant à 144km/h un samedi à 14h00 !

Concernant Deux-Villes, 65% des véhicules entrants et 49% des véhicules sortants ont respecté la limitation de vitesse (50 km/h)

avec encore une fois, malheureusement, des records à 118 km/h (véhicule sortant) et 128 km/h (véhicule entrant).

Ces chiffres nous amènent aux conclusions suivantes : les radars étant visibles en entrée de village, ils jouent leur rôle pédagogique (67 et 65 % de véhicules respectant la limitation). Cependant, il faut signaler des excès de vitesse inadmissibles qui mettent en danger la vie d'autrui.

Nous tenons à signaler que ces mesures vont alimenter une base de données qui nous permettra d'établir des zones à risque. **La Gendarmerie pourra ainsi être sollicitée pour mettre en place des contrôles de vitesse. A chacun donc de prendre ses responsabilités.**

Damien THIBAUT
Animateur de la commission sécurité

Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir...

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

Vous vous absentez ? Bénéficiez de cette opération et faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Pour ce faire, il suffit de remplir un formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie. Le formulaire est téléchargeable sur le site du ministère de l'intérieur : <http://www.interieur.gouv.fr/>

Il existe également un lien sur notre site dans la rubrique "Infos pratiques" de la partie "Mairie" : <http://www.mairie-monsenpevele.fr/>

ATTENTION : L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 heures avant votre départ au minimum). En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

LA
SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS

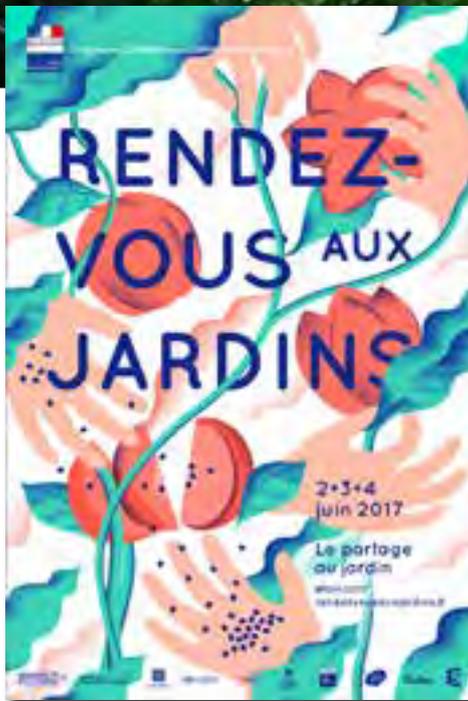




A la Rencontre de...



Au total, les Rendez-vous aux jardins ont attiré 2 millions de visiteurs en 3 jours seulement !!



Les Rendez-vous aux jardins sont chaque année depuis 15 ans l'occasion d'accéder à un large patrimoine de parcs et jardins privés et publics.

le jardin "au Phil des saisons"

"Les Rendez-vous aux Jardins" organisés par le Ministère de la Culture depuis 15 ans et relayés, pour le secteur, par l'Office du Tourisme Pévèle Carembault, offrent au public la possibilité de visiter des parcs et jardins publics ou privés. Cette année, la manifestation a eu lieu le 1^{er} week-end de juin.

C'est dans ce cadre que Philippe SZCZERBOWSKI a ouvert son jardin pour la 3^{ème} année. C'est avec un réel plaisir que ce passionné accueille les visiteurs et dévoile son jardin. Moment précieux d'échange et de découverte.

L'aventure démarre pour Philippe il y a une vingtaine d'années. Un collègue de travail, l'emmène visiter des jardins exceptionnels, notamment en Belgique, lui fournit quelques plantes et conseils. La graine de la passion est semée, Philippe sillonne les jardins de particuliers, court les foires aux plantes afin de dénicher l'exceptionnel,

plante, modèle l'espace et avec le temps, transforme sa pelouse en un superbe jardin de style anglais.

En pénétrant dans le jardin, l'œil est attiré par le magnifique catalpa, arbre aux fleurs blanches délicates et élégantes. Au fil du petit chemin enherbé qui serpente au milieu des vivaces, arbres et arbustes de collection, l'on découvre, entre autres, les touffes de persicaria aux belles hampes fleuries, les sauges aux teintes bleutées ou encore l'éphémère de Virginie avec ses petites fleurs funambules, suspendues au milieu du feuillage. L'endroit invite à la flânerie et

c'est avec regret que l'on quitte ce havre de verdure et la gentillesse de son gardien.

Alors, l'année prochaine, guettez les dates de ce rendez-vous et n'hésitez pas à pousser la porte du jardin de Phil pour découvrir ce lieu enchanteur et échanger conseils et informations avec son créateur.

Contact :

philippe.szczerbowski@orange.fr

Texte : Monique BOONE
Photos : Philippe SZCZERBOWSKI



Le symbolique dépôt de gerbe au pied du monument aux Morts.

8 mai 2017

Ce 8 mai, Grand Place, se tenait la commémoration de l'Armistice de 1945.

La FNACA et le conseil municipal ont perpétué le devoir de mémoire en déposant une gerbe de fleurs au pied du monument aux Morts Pévélois.



Fête des mères

Le 8 mai 2017, comme tous les ans, la municipalité a mis les mamans à l'honneur à la cense abbatiale.

Les parents des bébés nés pendant l'année écoulée ont, en effet, reçu quelques présents. Bienvenue à tous ces nouveaux bébés.

**Texte : Marie BOCQUET
Photos : Mairie de Mons-en-Pévèle**

*Comme chaque année,
Mons-en-Pévèle est heureux de fêter
toutes les mamans.*





Le repas des aînés est un moment convivial lors duquel tout le monde prend du plaisir à se retrouver.

14 mai : Banquet des aînés

Selon la tradition, les aînés de Mons-en-Pévèle étaient conviés au banquet annuel.

Ce rassemblement convivial à la salle des Fêtes permet de les réunir dans la joie et la bonne humeur.



20 mai : Remise des médailles du travail

Le travail c'est la santé, le poursuivre c'est être médaillé !

Eric Momont a eu le plaisir de remettre les médailles du travail à la cense abbatiale.

Texte : Marie BOCQUET
Photos : Mairie de Mons-en-Pévèle

Des médaillés à foison cette année !



La photo qui a fait le tour du monde !



Photo : ©AFP

Cette photographie de la première rencontre entre le président russe Vladimir POUTINE et le président français Emmanuel MACRON a fait le tour du monde. Eric MOMONT, Maire, a profité de cette opportunité pour interpeller le Président sur le passage de la ligne THT qui défigurera irrémédiablement notre paysage.

[...] Récemment, la photo de l'AFP vous représentant avec le président Vladimir POUTINE dans la Galerie des batailles du château de Versailles a largement circulé dans le monde et... en Pévèle. On y aperçoit, derrière vous, le tableau de Charles-Philippe LARIVIÈRE représentant la bataille de Mons-en-Pévèle. Nous avons consacré, ici, un musée à cette bataille médiévale dans lequel se trouve une reproduction de cette œuvre. Les Pévèlois connaissent bien ce tableau et cette photographie conforte sa renommée.

Le paysage peint par l'artiste et préservé depuis des siècles par des hommes de bonne volonté sera bientôt défiguré, irrémédiablement, par le passage d'une ligne THT. Bien que nous soyons en marche contre ce projet depuis plusieurs années, nos efforts restent vains.

Outre les inquiétudes liées à la santé de nos populations, notre position a toujours été claire. Nous ne remettons pas en cause l'utilité d'une nouvelle ligne et de la fiabilité nécessaire du réseau. Mais à en croire la 3^{ème} révolution industrielle défendue par M^r Jérémy RIFKIN et cautionnée par notre Région des Hauts de France, nous avons toujours défendu l'idée que cette ligne devait être revue dans son schéma d'ensemble et notamment son voltage du fait des nouveaux choix de société que nous serons amenés à prendre dans un avenir proche. Le coût d'une solution souterraine serait alors amoindri et permettrait de limiter le préjudice paysager, environnemental et architectural de ce lieu chargé d'histoire.

Avant que notre paysage ne soit balafré pour le siècle à venir, c'est avec plaisir que je vous invite à visiter notre beau village. [...].

Eric MOMONT, Maire



Ligne THT



Plus de 400 personnes ont été accueillies à la cense abbatiale, point de départ de la marche. Les élus des communes impactées sont venus apporter leur soutien dans le combat juridique qui va être mené ces jours-ci par les associations. Ces dernières restent attentives au changement de majorité présidentielle qui permettra, peut être, d'obtenir une meilleure écoute.



Les bénévoles des associations dont quelques uns sont représentés sur la photo ont tout mis en œuvre pour mobiliser les Pévèlois et habitants des alentours.



La mobilisation contre le projet Très Haute Tension, Avelin- Gavrelle, ne faiblit pas ! De nombreuses personnes ont parcouru nos sentiers en échangeant sur le projet.

Qui sème les VOLTS récolte la RÉVOLTE !

Parcours santé sans THT

Plus de 400 personnes ont participé le 14 mai à un rassemblement familial organisé par les associations (ADBM et RPEL59).

Texte : Didier Dubaele, pour l'ADBM et Cyrille Lemaire
Photos : Mairie de Mons-en-Pévèle



A pied ou... à cheval, les personnes mobilisées ont parcouru 4 ou 9 km, sur les chemins verts sur la butte de Mons-en-Pévèle.



Des quiz étaient proposés aux petits et grands afin qu'ils découvrent le projet de RTE (Réseau de transport électrique) et les menaces qu'il fait peser sur l'environnement et la santé.



Le professeur Chapin et Anne-Marie Conte, présidente de l'ADBM, interviewés par la presse...



Le slogan est explicite...

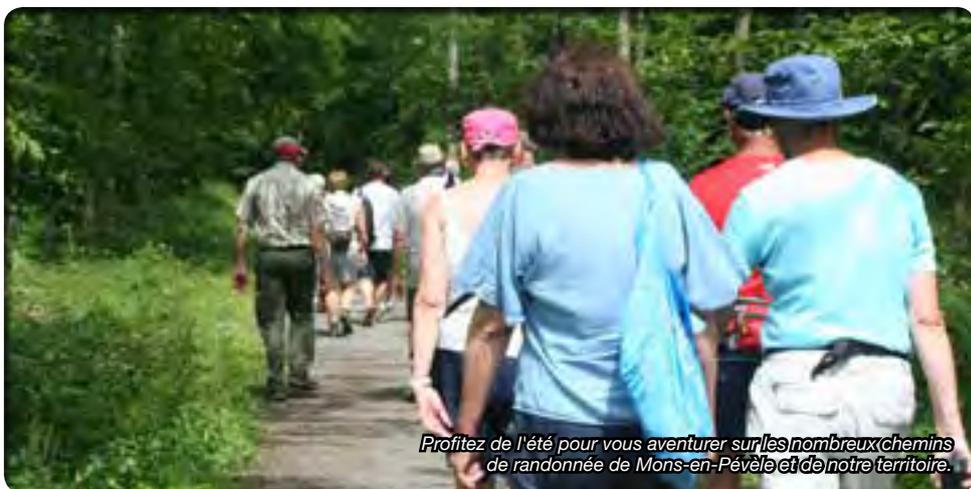


Jocelyne Hanzelin et Thérèse Hornez, ambassadrices de l'OTPC, ont accueilli les nombreux visiteurs venus à la fête médiévale. Pour l'occasion, l'Office de Tourisme avait ouvert ses portes le dimanche.

Le mois de Juin a été particulièrement riche en évènements pour l'Office de Tourisme Pévèle Carembault.

Il a commencé sur les chapeaux de roues avec un premier week-end très animé ! Les 2, 3 et 4 juin, l'Office de Tourisme a participé à "Ferme en ville" à Orchies ainsi qu'aux "Rendez-vous aux Jardins" pour la seconde année consécutive. Le même week-end, l'Office de Tourisme a exceptionnellement ouvert ses portes, le dimanche matin, à l'occasion de la fête médiévale de Mons-en-Pévèle. Un week-end chargé pour faire vivre notre beau territoire !

Le jeudi 15 juin, 18 habitants de la Pévèle Carembault et de ses environs ont participé à une randonnée de 7 km "Autour de Wahagnies".



Profitez de l'été pour vous aventurer sur les nombreux chemins de randonnée de Mons-en-Pévèle et de notre territoire.



Le 9 juillet, une randonnée de 4 km a permis aux familles d'observer, d'écouter et d'admirer le site ornithologique des Cinq tailles de Thumeries grâce à Rémy Bequart, garde départemental de Lille.

Ne manquez pas la prochaine rando "Meunier tu dors !" le 27 août à Templeuve-en-Pévèle : une balade de 3 à 4 km incluant une visite du moulin grâce à l'association des Amis du Moulin de Vertain. **Inscrivez-vous à l'OT, dans la limite des places disponibles.**

Texte : Office Tourisme Pévèle Carembault

Visuels : Mairie de Mons-en-Pévèle, OTPC



Retrouvez-nous à Mons-en-Pévèle

50, place du 19 Mars 1962
59246 Mons-en-Pévèle

Tél. : 03 20 34 72 65
tourisme@pevelecarembault.fr

Horaires d'ouvertures :

Mercredi, Jeudi, Vendredi :
de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

> SOIRÉE Astronomie

avec le concours du Club d'Astronomie MJC Douai



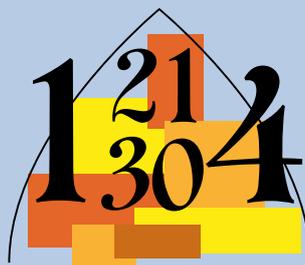
SAMEDI 26 AOÛT
Salle des Batailles
à Mons-en-Pévèle

A partir de 21h (observation jusqu'à minuit)

Étoiles, planètes, constellations : à l'œil nu ou au télescope, un monde mystérieux s'ouvre à vous. Rendez-vous à l'étage de la médiathèque pour vous initier aux bases de l'astronomie sur grand écran.

A partir de 21h30 - 22h : observation du ciel (séance planétarium si la météo est défavorable). Prévoir une paire de baskets, une lampe torche et un pull chaud ! **Entrée libre !**

Réservation : 03 20 59 06 67



Bouvines | Mons-en-Pévèle



Bonnes vacances !



Vendredi 28 juin, Jocelyne Hanzellin, Adjointe au Maire (vie scolaire et périscolaire), a encadré la dernière "étude" de l'année et donné rendez-vous aux enfants en septembre.

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les élèves. Allez... hop ! On range les cartables !

La fin de l'année scolaire est marquée de temps forts émouvants qui permettent de se dire au revoir et de se souhaiter un bel été.

Le goûter de fin d'année de l'étude



Pour terminer l'année en beauté, Jocelyne a offert un petit goûter aux enfants...



...et leur a remis un petit cadeau de la part de la Municipalité.



Des dicos et du miel pour les CM2

Lors de la fête de l'école, le conseil municipal a offert des ouvrages pédagogiques aux élèves de CM2. Des cadeaux symboliques qui les accompagneront pour la suite de leur scolarité. Petite nouveauté : chaque élève de la classe a reçu un pot de la première miellée de la ruche de la Mairie. Les CM2 avaient participé à la première extraction, il y a un mois (lire ci-contre).

Bonnes vacances !

Texte et photos : Cyrille LEMAIRE



La fête de l'école, le 1^{er} juillet.



Sous le regard intrigué de Marguerite, Jean-Marc se dirige vers l'enclos sécurisé afin d'y déposer une deuxième ruche municipale.

Première miellée pédagogique



Depuis un an, des milliers d'abeilles s'activent au rucher communautaire du verger conservatoire.

Au delà de la formation qu'ils dispensent aux élèves apiculteurs, les membres de l'asso "Abeilles en Pévèle" veillent sur notre ruche municipale. Récemment, Jean-Marc et Jeannine ISEMBRANDT ont installé une deuxième ruche pour la Mairie. Il leur a semblé naturel d'impliquer les enfants de l'école au moment de la première extraction du miel : un moment privilégié pour sensibiliser les enfants.

Texte : Cyrille LEMAIRE avec l'aide de Jean-Marc et Jeannine ISEMBRANDT

Photos : Jean-Marc et Jeannine ISEMBRANDT



Jean-Marc met en place des cadres désoperculés dans l'extracteur.



Guidés par Jeannine, les élèves de CM2 ont visité une exposition pédagogique à la Cense afin d'en savoir plus sur "La vie de l' Abeille au fil de l'année".



La première étape de l'extraction du miel consiste à désoperculer les cadres de la hausse. Chouette, on peut déjà goûter avec les doigts !!



Puis, ils ont recherché la reine (plus longue avec un point blanc), parmi les abeilles au travail, en regardant attentivement le cadre de corps dans la ruchette d'observation.



Désoperculer, c'est enlever les opercules (couvertres des alvéoles d'abeilles) qui ferment les cellules des rayons de miel.



Après quelques tours de manivelle, le miel coule pour le plaisir des yeux et des papilles.

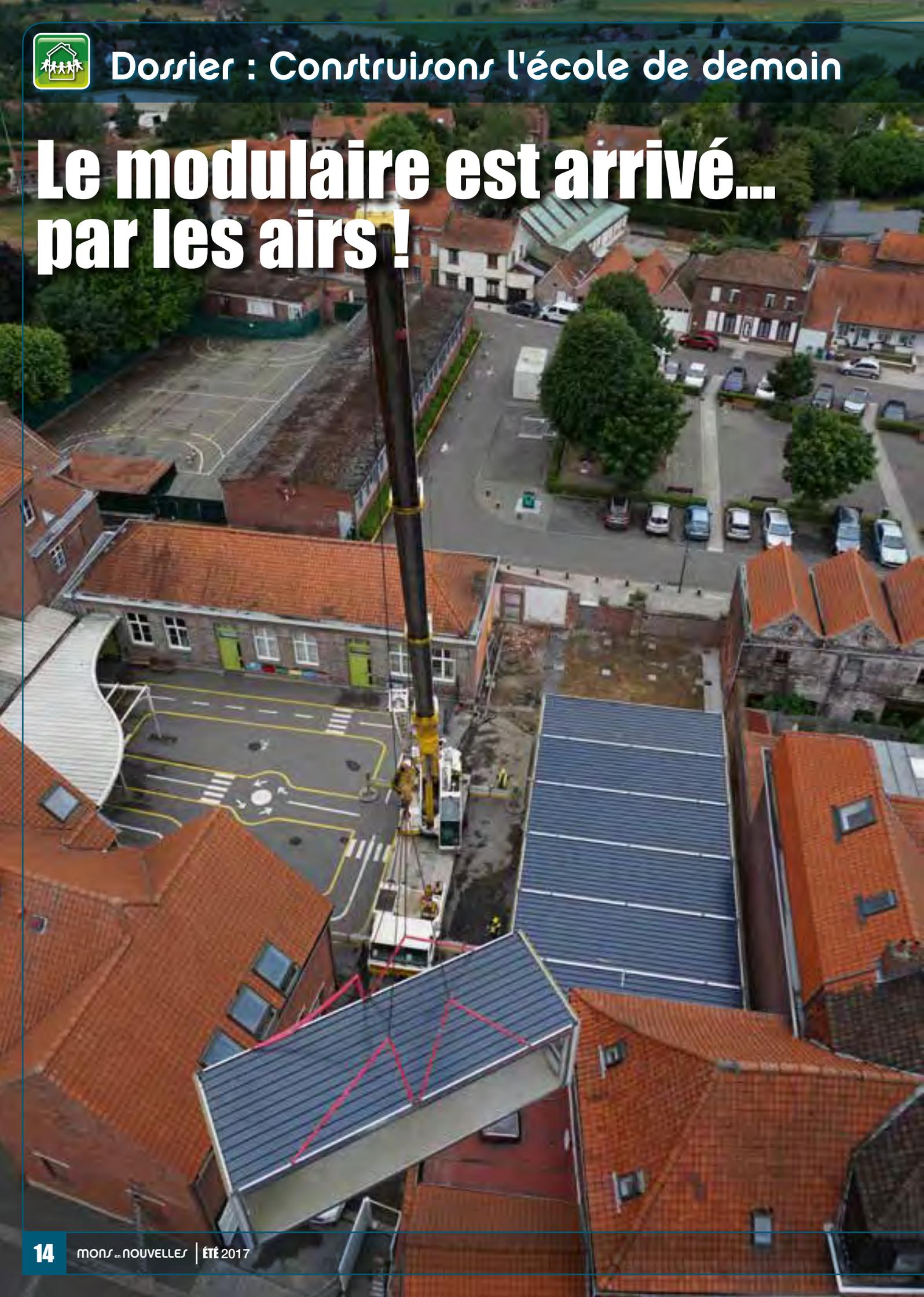


Et... voici les premiers pots de miel des ruches de la Mairie qui seront offerts, symboliquement, aux enfants ayant participé à l'extraction.



Dossier : Construisons l'école de demain

Le modulaire est arrivé... par les airs !



Un bâtiment tout neuf pour remplacer le préfabriqué devenu vétuste

Dans la continuité du précédent mandat, notre équipe municipale a fait de l'école une priorité. Nous voulons construire l'école de demain, au sens propre comme au sens figuré.

La première étape du chantier de rénovation de l'école consistait à remplacer l'ancien préfabriqué, devenu vétuste, par un nouveau bâtiment modulaire : un investissement de 299 500 € HT.



L'ancien préfabriqué qui abritait les élèves de l'école maternelle a été détruit.



Les conditions météorologiques étant favorables, les travaux préparatoires (fondations, mise en place des réseaux) à la construction du nouveau modulaire ont été réalisés par la société BATILOG, mi-mai, dans les délais.



Mercredi 23 juin, neuf tronçons constituant le bâtiment modulaire de l'école ont été assemblés les uns aux autres à l'aide d'une grue...



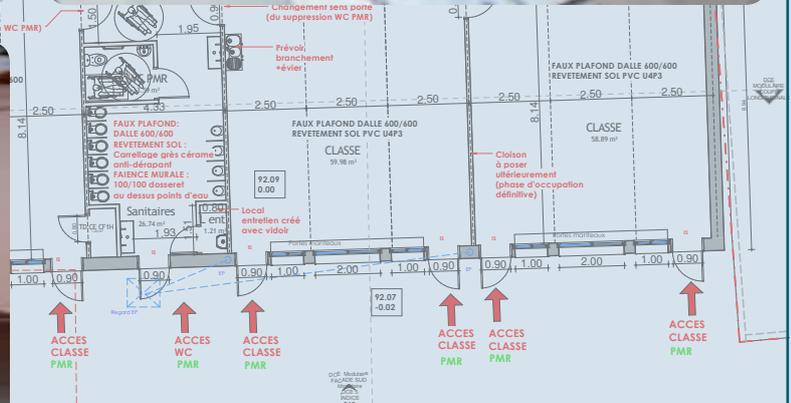
... Un jeu de mécano aérien impressionnant !!



Au sol, le chef de chantier guide avec dextérité l'un des neuf éléments du modulaire afin qu'il soit déposé, précisément, à l'emplacement qui lui est dévolu.



Pendant que les écoliers profitent des grandes vacances, les travaux de finition seront réalisés puis, les employés municipaux auront fort à faire afin d'aménager les nouveaux espaces.



A la rentrée 2017, les classes de petite et moyenne section ainsi que le dortoir seront transférés dans ce nouveau bâtiment climatisé d'une surface totale de 240 m².

Texte : Cyrille LEMAIRE
Photos : Mairie de Mons-en-Pévèle



Une nouvelle cantine et un nouvel espace périscolaire pour la garderie



En attendant sa démolition, l'ancienne garderie reste interdite au public.

Le projet consiste à construire une nouvelle cantine et un espace périscolaire sur l'emplacement de la garderie existante. Le montant des investissements s'élève à 1 278 061 € HT.

Depuis la fin du mois de juin, les locaux de l'ancienne garderie sont interdits au public. Les grandes vacances permettront d'effectuer toutes les opérations de désamiantage (diagnostic avant démolition, analyse d'empoussièremment avant et après travaux et désamiantage proprement dit). Le bâtiment sera démoli fin août.

Les plans du bâtiment ont été conçus de sorte à ce que les enfants profitent du potentiel paysager du site. C'est pourquoi la grande salle de restauration s'oriente vers le Pas Roland et sur sa perspective paysagère.

Une attention toute particulière a été accordée aux matériaux (ossature en bois massif) afin que le bâtiment (500m²) s'intègre dans notre environnement. Dans son ensemble, il se veut contemporain et discret par l'emploi de ses matériaux. Les menuiseries seront en aluminium de couleur grise.

Pendant la durée des travaux qui dureront un an (livraison prévue pour la rentrée 2018/2019), la garderie sera transférée dans la salle de motricité.



© H el ene RICHET - Atlante Architectes.

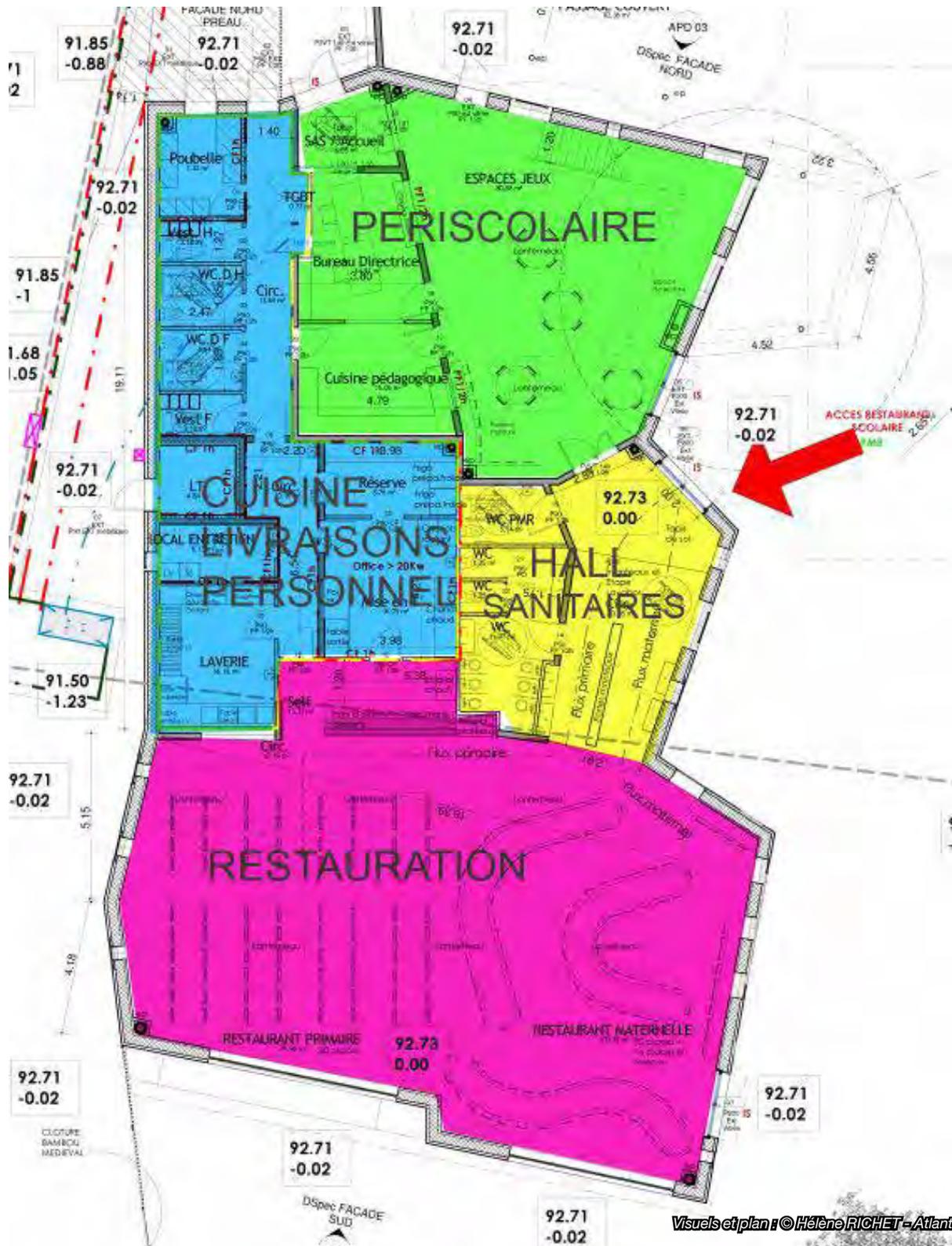


Le futur b atiment vu de la cour. La fa ade vers le Pas Roland sera volontairement moins haute qu'  l'autre extr mit  du b atiment, c t  pr au, afin de s'int grer plus facilement dans le paysage. © H el ene RICHET - Atlante Architectes.



Une nouvelle cantine et un nouvel espace périscolaire pour la garderie

L'accès pour les enfants se fera depuis la cour au milieu du bâtiment (flèche rouge). Le hall (en jaune) dessert à gauche l'espace de restauration (rose) et à droite l'espace périscolaire (vert). Un préau en polycarbonate viendra faire la jonction entre le bâtiment existant (primaire) et l'espace périscolaire. Les enfants pourront accéder directement à cet espace par une porte.



Visuels et plan : © Héléne RICHER - Atlante Architectes.

La restauration



Vue zone lavabos.

Avant de s'installer pour déjeuner, les élèves passeront devant un linéaire de lavabos : un sas d'hygiène.



Vue de la façade de la cantine depuis l'extérieur, du côté du Pas Roland.

Puis, ils accéderont à une grande salle de restauration lumineuse donnant sur le Pas Roland.



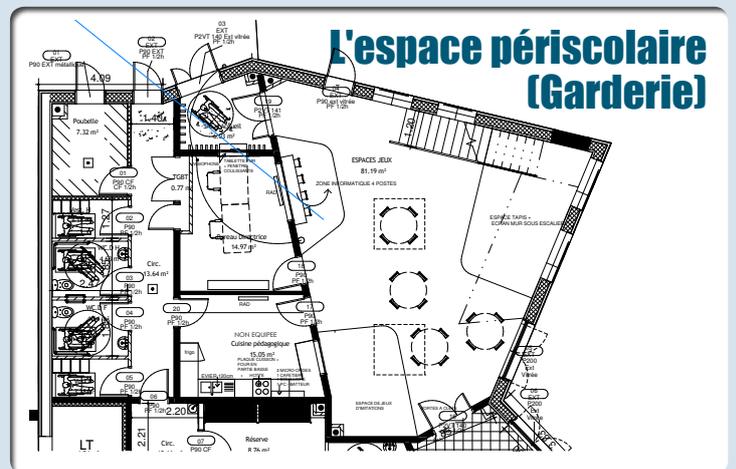
Vue depuis le self.

Les élèves de primaire se serviront au self et s'installeront dans la partie de droite qui leur est réservée : 80 m² et 80 places.



Vue interne de la zone réservée aux élèves de maternelles.

Les élèves de maternelles seront servis à table : une centaine de places sur 100 m².



Dans l'espace périscolaire, prendront place une cuisine éducative, un bureau, un sas d'entrée côté Place et une mezzanine de lecture.



Dossier : Construisons l'école de demain



Charles DENAISON (1^{er} Adjoint) et Michel DEBUISSON (employé aux services techniques) assistent au spectaculaire atterrissage des classes de maternelles. Les services techniques de la commune prendront le relais pour aménager ces nouveaux espaces afin qu'ils soient prêts pour la rentrée.

Chapeau Charles !

Le projet de rénovation de l'école représente un travail colossal. Ce numéro spécial consacré aux travaux nous donne l'occasion de souligner le travail remarquable de Charles Denaison, 1er Adjoint. C'est une chance pour l'équipe municipale et notre village. Des journalistes sportifs amenés à commenter son travail parlerait volontiers du "dépassement de fonction" tant il ne compte pas ses heures et ne ménage pas sa peine.

Au delà du suivi des chantiers, la part consacrée au travail administratif (subventions, dossiers techniques, ...) est très lourde.

La tâche n'est pas simple. Il faut, au quotidien, résoudre des problèmes. Chacun sait que les travaux, quels qu'ils soient, ne se déroulent jamais comme prévus. Il faut également jongler avec les nombreuses contraintes et maîtriser le calendrier en profitant des vacances scolaires pour perturber le moins possible le fonctionnement de l'école. Un véritable casse tête ! Bref... c'est pas simple... **alors, chapeau Charles !**



Des subventions pour financer le projet

Le conseil municipal a fait de l'école sa priorité. Pour mener à bien ce grand chantier de rénovation, la commune a souscrit un emprunt d'un million d'euros. Des demandes de subventions ont été déposées.

Une subvention de 150 000,00 € a été accordée par le FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local). À cela, il faut ajouter un fonds de concours de la Communauté de Communes en Pévèle Carembault à hauteur de 174 760,00 €.

Le conseil municipal a également déposé un dossier de demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et sollicité une Aide Départementale aux Villages et Bourgs. Nous saurons, cet été, si nous pouvons compter sur la somme de 197 597,59 €

(DETR) à laquelle pourrait s'ajouter 296 396,39 € (ADVB). Cela conditionnera la validation des tranches optionnelles.

En fonction des subventions accordées, des tranches optionnelles sont prévues. Les travaux pourraient se poursuivre entre 2018 et 2020... ou pas.

- Tranche optionnelle 1 : la cantine actuelle pourrait être transformée en deux classes. Montant des travaux : 119 413 € HT.

- Tranche optionnelle 2 : le bâtiment des primaires pourrait être transformé en trois classes et un dortoir qui accueilleraient les maternelles. Montant des travaux : 345 694 € HT.

- Tranche optionnelle 3 : transformation de la salle de motricité actuelle et de la classe des petits en une grande salle motricité. : Montant des travaux : 141 474 € HT.

**Texte : Cyrille Lemaire
Photos : Mairie de Mons-en-Pévèle**



© Creativeart / Freepik

Quels rythmes ?

Nous n'irons plus à l'école le samedi...

En 2014, la réforme des rythmes à l'école primaire avait pour objectif de permettre aux élèves de mieux apprendre et de favoriser la réussite scolaire.

Depuis, à Mons-en-Pévèle, les enfants travaillent à l'école le samedi matin et bénéficient d'activités périscolaires gratuites dans le courant de la semaine.

Trois ans plus tard, au cours de la campagne présidentielle, le Président de la République a indiqué qu'il souhaitait redonner de la liberté dans l'organisation des rythmes scolaires.

L'objectif premier est de donner aux acteurs de terrain davantage de souplesse dans l'organisation de la semaine scolaire afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des enfants.

Restait à attendre que l'intention se concrétise par un décret permettant d'obtenir une dérogation pour le retour à la semaine des quatre jours d'enseignement. C'est chose faite.

Nous pouvons revoir notre copie sans, pour autant, jeter à la poubelle tout ce qui a été construit depuis trois ans. **Quel bilan tirer de l'expérience menée et quelle organisation pour demain ?**



© Pressfoto / Freepik

Un retour à la semaine de quatre jours

Comme en 2014, la question de la demi-journée travaillée suscite le débat.

À l'heure des choix, nous sommes confrontés à une double problématique. Parents et enseignants souhaitent, majoritairement, que les enfants n'aillent plus à l'école le samedi.

La municipalité ne souhaite pas reporter la demi-journée de travail au mercredi car cette journée est consacrée aux accueils de loisirs intercommunaux.

Le conseil municipal s'est donc prononcé pour un retour à la semaine de quatre jours lors du conseil municipal du 30 juin. Une décision qui fait consensus. Nous revenons donc à la situation qui précédait la réforme. Un retour en arrière ?

Le maintien des activités périscolaires grâce à l'APE

Pas si sûr... car de nombreuses activités (sports, culture, citoyenneté,...) proposées dans le cadre des TAP, depuis trois ans, ont rencontré le succès. Il serait dommage de balayer du revers de la main trois années de travail.

Récemment, l'APE a proposé le maintien d'activités périscolaires qui seraient menées dans le cadre de la garderie. Nous soutenons cette initiative et allons étudier la possibilité de mettre en place des activités périscolaires adaptées à l'âge des enfants et en lien avec le projet d'école, les lundis et vendredis de 16h30 à 18h00.

Elles seront désormais payantes mais la Municipalité fera un effort pour les rendre accessibles à tous.



Eric MOMONT, Maire, a souhaité un bon anniversaire aux membres du Team réunis dans une ambiance familiale.

Bon anniversaire au Team VTT Pays de Pévèle

Samedi 20 mai, les membres du VTT Team fêtaient l'anniversaire de leur club Chez Lorenzo. Dix ans !

En début de soirée, Jean-François GEOFFROY (à gauche sur la photo), président de l'association, a invité Eric MOMONT à prononcer quelques mots.

L'occasion pour le maire de souligner le rôle formateur, le dynamisme et le sérieux d'un club qui porte haut les couleurs de notre village et contribue à sa renommée en organisant des événements remarquables : randonnées transpévêloises et compétitions Mountain bike Pévèl'tour.

Photos : Mairie de Mons-en-Pévèle



Jean-François GEOFFROY, président du VTT Team, a souligné la bonne entente qui règne entre le club et la Mairie.

115^{ème} édition du Paris-Roubaix

...sous la chaleur et la poussière

Le champion olympique Greg Van Avermaet (BMC) a remporté la 115^{ème} édition de Paris-Roubaix le dimanche 9 avril.

Comme chaque année, de nombreux supporters formaient un véritable corridor humain le long du pavé du blocus.

La veille de la course, quelques supporters ont eu la chance de croiser Tom Boonen en repérage à la sortie du secteur pavé n° 11 de Mons-en-Pévèle.

Photos : Mairie de Mons-en-Pévèle



Tom BOONEN en repérage sur les pavés de Mons-en-Pévèle. Le champion a couru cette année son dernier Paris-Roubaix.



Tennis



Organisée le 1er juillet 2017, la fête du tennis a rencontré le succès. L'occasion pour les parents d'échanger quelques balles avec leurs enfants.

Des courts tout neufs rénovés par la Mairie

C'est sur des courts entièrement remis à neuf par la Mairie que les adhérents du Tennis Club de Mons-en-Pévèle vont maintenant pouvoir jouer.

Convaincue que le Tennis est idéal pour développer ou entretenir la coordination des mouvements, l'anticipation des trajectoires et qu'il est aussi une manière ludique de faire son footing hebdomadaire et de renforcer les liens intergénérationnels, la nouvelle équipe du bureau désire le rendre accessible à tous.

En plus des cours pour enfants et adultes dispensés pendant l'année scolaire (150 € pour les enfants, 200 € pour les adultes), un pass-été a été créé pour avoir accès aux courts en toute liberté. Moyennant 60 € par famille (30 € si un membre est déjà adhérent), 50 € pour un individuel, vous pouvez maintenant utiliser les courts de début mai à fin septembre.

Renseignements : 06 14 81 29 83
asso.tennis2016@gmail.com

Texte : Laurent TESSIER, président
Photos : Mairie de Mons-en-Pévèle

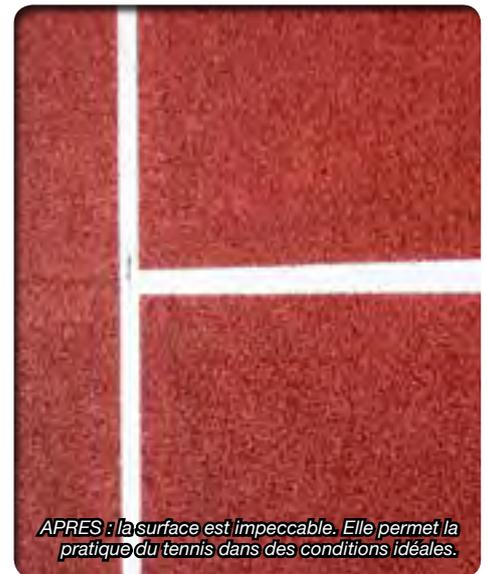
Bientôt un City park ?

Une commission a été créée pour réfléchir à la création d'un City park, d'un espace ludique à proximité des courts de tennis rénovés. Cet espace permettant de créer du lien, à proximité de l'école, proposerait des activités ludiques aux ados et aux plus petits.

À suivre...



AVANT : les faux rebonds étaient nombreux à cause des gravillons et du revêtement dégradé.



APRES : la surface est impeccable. Elle permet la pratique du tennis dans des conditions idéales.



Profitez des rayons du soleil pour pratiquer le tennis dans un site remarquable. La rénovation du deuxième court est prévue fin juillet. Photo : Cyrille LEMAIRE.



Rénovation facilitant l'accès au cimetière

La commune a amélioré l'accès au cimetière.

La chaussée d'accès a été reconfigurée pour mieux canaliser les eaux pluviales qui dégradent les accotements lors des orages.

Un accès pour personnes à mobilité réduite facilite désormais l'accès au cimetière ainsi qu'au columbarium.

Le schiste rouge du parking a été enlevé et remplacé par du ternaire et des cailloux calibrés de type boulonnais, afin d'éviter les zones boueuses lors des pluies.

Ces travaux ont été réalisés par deux entreprises de Mons-en-Pévèle : SNC DUTRIEZ BATIMENT et SARL BLONDEAU.

Le nettoyage des rues, c'est l'affaire de tous !

Un arrêté municipal rappelle les bonnes pratiques permettant d'entretenir et d'embellir notre village.

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. **Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.**

Dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, facturer les frais d'enlèvements.

Textes : Charles DENAISON

Photos : Mairie de Mons-en-Pévèle





Vie Associative



La Vie de l'Amicale

Le souper spectacle du 1^{er} avril 2017

Cette année, pour son spectacle d'avril, l'Amicale a présenté aux 200 spectateurs une variation sur le thème des séries télévisées.

Sous la conduite des dix animateurs, les 80 danseuses et danseurs ont passé en revue quelques vingt séries télévisées : de l'incontournable Dallas à Starsky et Hutch en passant par Alice Nevers. Côté cuisine, ça ne chôma pas et les convives ont pu apprécier le repas préparé par les bénévoles. Après un final endiablé, la tarte et le café ont clôturé cette fête. Chacun est reparti en se donnant rendez-vous pour le dernier spectacle de l'année qui a eu lieu le 24 juin.

La fête champêtre - Brocante du 1^{er} mai

Le 1^{er} mai, cette année, la brocante avait pris un air inhabituel. En effet, les tragiques événements ont obligé les membres de l'Amicale à prendre des mesures particulières. Néanmoins, tout le monde (ou presque) a accepté les nouvelles contraintes et la brocante s'est déroulée dans une ambiance bon enfant.

Côté météo, le ciel n'était pas avec nous. En effet, s'il n'a pas plu, la température n'a guère monté et ce n'est que quelques courageux qui ont pris le repas de midi. Les châteaux gonflables ont eu le succès habituel. Nous espérons un temps plus clément pour l'année prochaine.

**Le Président,
Jean-Marie DELEFORGE**



Tarot Club de Mons-en-Pévèle

Toute l'année, le club propose des parties de tarot à 4 ou 5 dans une bonne ambiance.

**Il accueille les joueurs
le vendredi de 20 h à minuit
à la cense abbatiale.**

**Prochaine date :
Le 28 juillet.**

Rejoignez nous nombreux !

**Renseignement :
Jean-François HORNEZ
au 06 09 63 54 15**

**ou par mail :
jeanfrancois.hornez@sfr.fr**

**Retrouvez-nous sur Facebook :
Tarot Mons En Pevele**

Association du Temps Libre

Lors de son dernier conseil d'administration, l'Association du Temps Libre a finalisé le dernier quadrimestre d'activités de l'année 2017. Ses membres vous donnent rendez-vous. Ils vous proposent d'occuper votre temps libre avec bonne humeur et convivialité.

Le programme....

Au-delà des activités récurrentes de la semaine (vélo, piscine, marche, anglais, etc.), participez, tous les jeudis, à nos activités ludiques à la salle des fêtes. Nous recherchons quelques amateurs de manille pour constituer une table et des personnes aimant jouer au Rubik's Cube.

Les Balades :

- Visite d'une usine à Aubry, le 3 juillet ;
- Visite du site de Pinchonvalles, le 5 juillet ;
- Journée pique-nique, le 12 juillet, à Guise ;
- Balade nocturne avec commentaires lors d'une nuit étoilée en Août ;
- Sorties thématiques à compter de septembre : découverte de jardins, d'espaces boisés, de la flore et de la faune, ...

Les ateliers : un atelier cuisine en novembre, un atelier floral en décembre.

Cours de danse de salon : l'activité devrait débuter en septembre.

Les sorties culturelles :

- Le 9 et/ou 10 septembre : Histoire et Rêves d'Artois à Arras ;
- 3^{ème} semaine de septembre : visite de l'usine Toyota à Valenciennes ;
- Le 7 novembre, Notre Dame de Paris au Zénith ;
- Le 9 décembre : Féerie de valse à Douai.

Pour le reste de l'année, il est prévu une grande soirée (dîner spectacle) en novembre en lieu et place de la braderie que nous ne ferons pas, faute d'effectifs suffisants, et surtout d'un budget sécurité élevé que nous n'avons pas.

En prévision pour 2018 :

- En février, West Side story à l'ONL de Lille ;
- En mai, Nabucco de Verdi à Lille ;
- En Mai, voyage en Pologne.

Deux nouvelles activités : Cardio et Tennis.

Les membres du Conseil d'Administration :

André KOLASNIEWSKI

06 78 68 36 43

andre.kolas@orange.fr

Jean-Pierre GILLES

06 08 21 30 13

Marie-Paule TECLES

06 84 22 26 7

Thérèse HORNEZ

03 20 59 21 48

Jean-François HORNEZ

06 09 63 54 15

Jean-Marie DEMEESTERE

03 20 59 63 03



APAL

Paco le lapin n'a pas manqué son rendez-vous avec les enfants de l'école. Cette année, le soleil s'est invité à la chasse aux friandises.

Les enfants des classes de maternelles avaient revêtu un masque de carnaval joliment décoré pour l'occasion. Paco a néanmoins reconnu les petits coquins qui se sont amusés à trouver les paquets de chocolat cachés dans la cour de l'école (Vigipirate oblige). Les primaires ont également profité des chocolats et pris la pose le temps de la photo. Applaudi et plébiscité, Paco a promis de revenir l'an prochain.

Cette année scolaire touche à sa fin. Elle a été riche de contacts, de manifestations et c'est avec grand plaisir que l'APAL a offert lors de la distribution des prix de l'Amicale du 25 juin dernier, du matériel pédagogique aux enseignantes de l'école afin de contribuer à l'éveil et divertissement des enfants.

Notre association réfléchit d'ores et déjà aux nouvelles actions que nous proposerons l'année prochaine.

Notez notre café de rentrée le 4 septembre et en nouveauté une bourse de puériculture et vente de pizza le 17 septembre 2017. Profitez des vacances pour préparer vos articles à vendre.

Le rôle de notre Association et de ses membres élus au sein du conseil d'école a été également très important cette année. Nous avons contribué activement à la réflexion sur la réforme des temps dédiés aux rythmes scolaires en portant la voix des parents. Nous avons également assuré notre rôle de vigilance et prévention sur le déroulé des travaux de l'école.

Il nous reste à vous souhaiter d'agréables vacances. Une bonne continuation aux CM2 qui rentreront au collège. C'est avec plaisir que nous vous retrouverons l'an prochain. **Bonnes vacances à tous.**

**Pour les Membres de l'APAL,
Véronique DELEFORGE**



Yoga anti-stress

Abordez la rentrée prochaine en toute sérénité.

Pourquoi ne pas prolonger vos vacances à la Cense abbatiale ? L'association Yogashram vous y accueille chaque mercredi, de 18h30 à 20h00, pour un grand moment de calme et de détente.

Au programme : revitalisation du corps, apaisement du mental et lâcher prise.

Le cours de yoga est ouvert à tous, débutants ou non, quelle que soit la condition physique. Les exercices sont simples et progressifs. L'accent est mis sur la respiration.

Reprise des cours : le mercredi 6 septembre.

**Contact : Emmanuel
06 18 02 75 90
www.yogashramfrance.com**



Syndicat d'initiative

Pour l'Édition 2017 du Festival de la marche, le Syndicat d'initiative proposait quatre parcours de difficultés variables et de thèmes différents. Une cinquantaine de marcheurs et randonneurs se sont élançés et répartis :

- Autour du Mont Pévèle (15 km – Rythme soutenu) ;
- D'un Mont à l'autre, le Terril de Leforest (13 km) ;
- Vers La Couronne de Mons-en-Pévèle (7 km) ;
- Promenade Familiale (la Balade de la Paix).

Moment convivial, ambiance, partage avec la nature ont été au rendez-vous pour une journée et un Festival 2017 très réussi.

Une nouveauté organisée en étroite collaboration avec Philippe, animateur de l'association "des copains d'abord" : une initiation et découverte de la Marche Nordique.

Pas si simple et si aisé, pour les quatre charmantes dames qui ont testé cette discipline. Coordination, planter de bâtons, rythme soutenu ont créé des moments de fous rires, de partages et surtout l'envie de recommencer.



Traditionnellement, les marcheurs partent de la cense abbatiale.

Un grand merci à Monique VAN AGT qui a été l'instigatrice de toute cette organisation et pour son action au sein du syndicat d'initiative. Le festival de la Marche n'aurait pas existé sans sa compétence, ses connaissances, son implication sans faille au cours de toutes ces années. Merci, également, à Véronique PENNINGER qui s'investit au sein du Syndicat d'Initiative depuis de nombreuses années. Elle a encore été partie prenante dans cette édition 2017 du festival de la Marche, en étayant de ses connaissances historiques

le parcours guidé de la Promenade familiale. Encore un grand merci à toutes les deux et bon vent pour la suite.

Le syndicat d'initiative vous retrouvera lors de l'Exposition de peintures de l'Association Térébenthine les 24 et 25 Juin 2017.

Rendez-vous le 1^{er} Octobre 2017 pour la Saint-Hubert et une sortie en fin d'année sur le thème des illuminations de Noël.

Le syndicat d'initiative

Harmonie

Le dimanche 2 avril, nous avons joué dans l'espace culturel Jean Claude CASADESUS à Pont-à-Marcq devant une centaine d'auditeurs. Nous étions invités par l'Harmonie "Les amis réunis".

Notre formation était dirigée par nos chefs Jean-Claude et Emilien.

Le lundi 1^{er} mai, nous avons défilé à Prouvy, dans les rues de la cité, aux côtés d'une trentaine de formations et avons été particulièrement encouragés par un public nombreux.

Le lundi 8 mai, prises d'armes à 10h30 à Mons-en-Pévèle puis à Avelin à 11h30.

Le dimanche 4 juin, à l'occasion de la fête médiévale, nous avons donné un mini-concert en fin de matinée, devant une foule record. Une belle journée estivale.

Le dimanche 11 juin se déroulait le concert de printemps à la salle des fêtes, devant 150 auditeurs. Dirigés à tour de rôle par Jean Claude, Emilien et Philippe, les musiciens ont été longuement applaudis par un public enthousiaste remerciant les musiciens pour la qualité de leur prestation.

Les musiciens de l'école de musique ont été particulièrement applaudis :

- Louna, solo au saxophone ;
- Benjamin et Florentin, duo de trompettistes ;
- La classe d'éveil des enfants à la flûte à bec qui ont défilé sous les bravos des spectateurs.

Un vin d'honneur a clôturé ce magnifique et exceptionnel concert.



Les musiciens de l'Harmonie emmènent le cortège vers la cense abbatiale pour le vin d'Honneur.

Un coup de pouce pour l'enseignement musical

La Pévèle Carembault développe des aides financières pour rendre la musique accessible à tous. Le chèque musique est une nouveauté pour la rentrée scolaire 2017. Il s'adresse aux élèves de moins de 19 ans de la Pévèle Carembault qui s'inscriront dans une école de musique labellisée du territoire. Les musiciens recevront une aide de 20 euros sur le prix de l'inscription. Si en plus, ils justifient une inscription dans une harmonie, le montant de l'aide passera à 40 euros. Pour en bénéficier, il suffit de remplir le chèque musique disponible en mairie. Il est à remettre avant le 31 octobre à l'école de musique choisie lors de l'inscription.

14^{ÈME} FÊTE MÉDIÉVALE

Près de 4000 visiteurs, record battu !

Depuis plusieurs jours, les membres de l'association Mons-en-Pévèle 2004 s'activent pour la grande fête du village.

Dès 6 heures, chacun s'affaire dans son domaine pour l'organisation de notre 14^{ème} fête médiévale.

Dix heures. Nos bénévoles costumés accueillent les visiteurs arrivant de tous côtés ; petits et grands y trouvent des animations de qualité. Des troupes dont la renommée n'est plus à faire nous font revivre le Moyen Âge : camp médiéval, danses, théâtre, costumes, magie, tir à l'arc, jeux anciens...

Certains ont même pu rencontrer le Père Christophe qui tenait l'église ouverte en Capucin pour la circonstance !

Le club de patchwork, les créateurs artisans et producteurs nous dévoilent leur savoir-faire.

Que du bonheur pour les participants et organisateurs de cette belle journée ensoleillée !

Un grand merci à :

- Notre nouvelle équipe pour son efficacité et, en particulier, à Rose André, notre principale organisatrice ;
- Aux bénévoles des entrées, du château gonflable, de la restauration, de l'installation, etc. ;
- À la municipalité pour sa collaboration ;
- À la communauté de communes du Pévèle Carembault ;
- À l'harmonie, toujours fidèle ;
- À François et Vincent pour le contrôle des accès ;
- Aux Amis de la Salle des batailles qui, eux aussi, ont apporté une petite pierre à notre édifice ;
- À tous nos visiteurs !

Notre association vous est ouverte si vous disposez d'un peu de temps, de courage et de bonne humeur.

Jacqueline Descamps

Photos : © Mairie de Mons-en-Pévèle







13 et 14 avril 2017 - Atelier couture récup : la thématique du recyclage de vieux vêtements a inspiré notre douzaine de couturières !

Retour en images !

Nuit des Musées à la Salle des Batailles : des rires et de superbes créations en carton ! Un merci tout particulier à Poussin et Chouquette pour leur visite guidée mémorable !



15 avril 2017 - Atelier makey-makey : une petite carte reliée à l'ordinateur permet de n'importe quel objet conducteur de se substituer à des touches de clavier. Une invention aux possibilités infinies.



1^{er} juin 2017 - Les bambins, très attentifs, écoutent l'histoire du Petit Chasseur de Bruits mise en sons par Marie-Pierre grâce à la malle d'éveil musical prêtée par la Médiathèque Départementale du Nord.



12 mai 2017 - Une vingtaine de joueurs sont venus s'affronter ou collaborer pour le plaisir de gagner et surtout celui de jouer. Encore une soirée jeux riche en bons moments !



> SOIRÉE Astronomie

avec le concours du Club d'Astronomie MJC Douai

Le samedi 26 août de 21h à minuit

Étoiles, planètes, constellations : à l'œil nu ou au télescope, un monde mystérieux s'ouvre à vous. Rendez-vous à l'étage de la médiathèque pour vous initier aux bases de l'astronomie sur grand écran.

A partir de 21h30 - 22h : observation du ciel (séance planétarium si la météo est défavorable). Prévoir une paire de baskets, une lampe torche et un pull chaud !

Entrée libre ! Réservation au 03 20 59 06 67





Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 16 et dimanche 17 septembre de 14h à 18h

Une édition placée sous le signe de la jeunesse. Alors pour éveiller vos enfants au monde médiéval et leur donner envie d'en savoir plus sur cette période historique et les deux batailles présentées dans le musée, la Salle des Batailles proposera des ateliers créatifs.

Atelier vitrail, maquettes ou encore blason, il y en aura pour tous les goûts ! Tous les ateliers sont gratuits, sur réservation au 03 20 59 06 67 ou à salledesbatailles@mairie-monsenpevele.fr.

Le musée sera en accès libre et gratuit lors de ces deux après-midis exceptionnels.



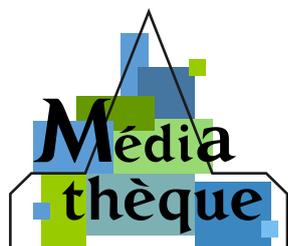
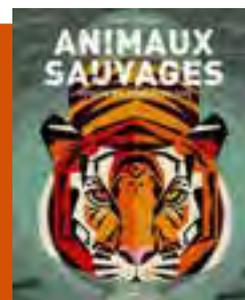
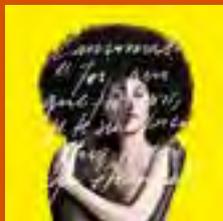
Live entre les livres : concert de "Le Duc Factory"

Le vendredi 29 septembre à 20h30 -

L'association Dynamo, la Communauté de Communes Pévèle Carembault et la médiathèque de Mons-en-Pévèle vous invitent à un concert du groupe de rock "Le Duc Factory". Ils ont de bonnes tignasses, l'épiderme velu, des jeans et de vieux amplis ! L'oeil évalue spontanément l'anachronisme de ces quatre Lillois qui ne jurent que par le rock des années 70 - celui des solos de guitare échevelés et des murs d'enceintes - sans pour autant tomber dans les clichés ou la simple copie. Sachez juste que ce sont des curieux de musiques au sens très large et que ça s'entend. Qu'ils n'ont pas fait du passé table rase, mais qu'ils l'ont suffisamment bien digéré pour en sortir de nouveaux morceaux marqués : "Le Duc Factory". **Entrée libre ! Réservation au 03 20 59 06 67.**

Textes et photos : Marie-Laure GEAY, Ségolène DELZENNE

**Quelques nouveautés...
Et bien d'autres
à la médiathèque !**



Mons-en-Pévèle

mediatheque@mairie-monsenpevele.fr

03 20 59 06 67

Les horaires :

mardi, de 16h30 à 18h30

mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30

vendredi, de 16h30 à 18h30

samedi et dimanche, de 14h30 à 17h30



Bouvines | Mons-en-Pévèle

salledesbatailles@mairie-monsenpevele.fr

03 20 59 06 67

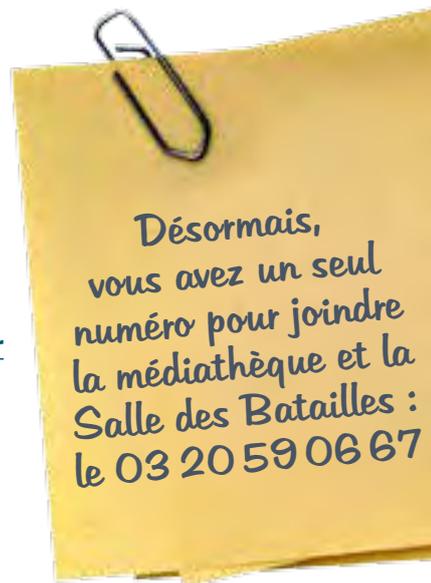
Les horaires :

mercredi, de 14h à 17h

samedi et dimanche, de 14h à 18h

> Suivez notre actualité

sur www.mairie-monsenpevele.fr



Désormais,
vous avez un seul
numéro pour joindre
la médiathèque et la
Salle des Batailles :
le 03 20 59 06 67



NOUVEAU : Rejoignez nous sur Facebook à "Salle des batailles" et "Médiathèque de Mons-en-Pévèle"

PACKS ÉTÉ

Média
thèque
Mons-en-Pévèle

Pendant tout l'été
aux horaires d'ouverture
habituels de la
Médiathèque

Le principe ? Un sac renfermant une sélection de livres choisis par l'équipe de votre médiathèque... Les packs sont déclinés pour les enfants, ados et adultes et ils comptent pour un emprunt de livre. Faites-nous confiance et repar- tez avec un livre-surprise, vous ne serez pas déçu(e)s !

Informations : **03 20 59 06 67**
ou mediatheque@mairie-monsenpevele.fr

Média
thèque
Mons-en-Pévèle